

Procès-verbal **du conseil d'administration** **du 10 avril 2019**

Cette réunion s'est déroulée à la salle de la Mairie. Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20h30.

Etaient présents :

GILLOT Corinne, AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, COLON Yvon, BAUDY Samuel, BIDAL Hervé, FAVRE Jean-Michel, MANNEAU Gilles, PIERNOT Bernard,

Etait absente excusée :

TABELLION Brigitte

Jean-Pierre AUBERTIN remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle et à tous les présents d'avoir répondu favorablement à son invitation.

Ordre du jour:

1. Accueil d'une nouvelle administratrice
2. Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'administration
3. Election du bureau
4. Bilan soirée « tartiflette »
5. Organisation exposition brocante du 28 avril 2019
6. Organisation concert GOSPEL du 05 mai 2019
7. Point financier
8. Informations diverses

1. Accueil de Corinne

Le président remercie Corinne d'avoir accepté d'être administratrice et lui souhaite la bienvenue au sein du conseil.

2. Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'administration

Suite à la remarque d'Hervé, il est ajouté au procès-verbal la sujétion qu'il avait fait au sujet de l'utilisation de la salle des fêtes du village à savoir : Sachant qu'il est délicat de déroger au règlement d'utilisation de cette salle voté en conseil municipal, je suggère que l'assemblée générale se déroule un jour de semaine au quel cas cette utilisation ne serait pas facturée ou un week-end mais juste avant une manifestation comme celle d'une soirée tartiflette. Suite à cette remarque, le procès-verbal du conseil d'administration du 30 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

3. Election du bureau

Conformément aux statuts de notre association, au conseil d'administration suivant l'assemblée générale, il est procédé à l'élection du bureau.

A l'unanimité il est décidé de reconduire dans leur fonction :

Président : AUBERTIN Jean-Pierre

Trésorier : MANNEAU Gilles

Secrétaire : AUBERTIN Guillaume

4. Bilan soirée « tartiflette » du 30 mars 2019

Samuel fait remarquer la bonne ambiance conviviale tout au long de la soirée et l'excellente participation à l'ensemble de tâches.

Quelques chiffres :

108 participants : 96 adultes et 12 enfants

36 personnes de Pargny

25 personnes de Midrevaux

34 adhérents(es) de notre association

20 pâtisseries ou pâtisseries

23 personnes ont participées aux différentes tâches(des épluches au nettoyage)

Un bénéfice de 1112,23€ (voir détail en annexes)

Un grand merci à toutes et tous.

5. Brocante du 28 avril 2019

Le stand de l'association sera installé au fond de l'église comme l'an passé ainsi les visiteurs pourront effectuer la visite de cet édifice.

Comme animation, il a été décidé :

- de poursuivre la promotion de la souscription mise en place pour la sauvegarde des vestiges de l'abbaye
- de proposer à la vente les cartes postales, le livre de l'abbé DREYER, du pain de l'abbaye, la bière en bouteille et le vin
- d'assurer la promotion du concert GOSPEL
- d'exposer des livres ayant appartenus à la bibliothèque de l'abbaye de Mureau

Pour cela, compte-tenu de la valeur de ces documents, il est nécessaire de mettre en place une surveillance renforcée et permanente tout au long de la journée.

Il sera nécessaire d'élaborer des fiches explicatives.

Annonce sera faite dans la presse et sur notre page Facebook. Samuel a déjà anticipé sur la page d'accueil de notre site internet.

Jean-Michel propose que soit édité la quinzaine de cartes postales anciennes présentant Pargny.

Yvon a la charge de rassembler les différentes vues. Tout sera fait pour les proposer à la journée du patrimoine en septembre.

6- Concert du 04 mai 2019

Comme prévu, nous organisons un concert GOSPEL avec la troupe GOSPEL FAMILY de Bulligny, le samedi 4 mai 2019 à 20h30 à l'église de Pargny.

La promotion de ce spectacle est réalisé à l'aide d'affiches et de flyers. Ils ont été distribués dans différents lieux : commerces, mairies, salles de fêtes, boîtes aux lettres, dans les communes de Neufchâteau, Liffol, Mont, Villouxel, Midrevaux, Coussey, Châtenois.

Comme d'habitude la presse locale nous apportera sa précieuse aide.

Gilles indique qu'il ne faudra pas oublier le secteur proche de la Haute-Marne.

Un affichage appuyé sera réalisé lors de la brocante du 28 avril et à l'entrée du village le long de la route départementale.

Des enveloppes seront distribuées aux spectateurs à l'entrée et elles seront récupérées à la sortie, comme au concert du 14 octobre 2018.

Pour son exécution cette troupe demande 100 € et une collation à la fin. Cette collation sera composée de charcuterie, fromage et gâteaux avec pour boissons : vin, bière, eau plate et gazeuse, coca-cola, oasis, jus de pomme, café.

Pour parfaire, l'accueil des participants à ces deux dernières manifestations, il est décidé de procéder à un nettoyage de l'église : il se déroulera le vendredi 18 avril prochain à partir de 9h00

7. Point financier

Gilles présente la situation financière

Compte au 02 avril 2019

Stock.....	990,40€
Caisse.....	601,95€
Compte-courant CA.....	2948,42€
Livret A.....	4202,56€
TOTAL.....	8743,33€
Dettes.....	964,40€
SOLDE.....	+7778,93€

TARTIFLETTE **30 MARS 2019**

DEPENSES

Métro..... 188,09€

Bil' Fruits.....	47,10€
GAUDEZ Joël.....	23,20€
Intermarché.....	34,51€
Ma Petite Fournée.....	22,00€
UNICO.....	191,74€
La Châouette	98,00€
Cave LAROPPE	277,20€
Animation AUBERTIN Vincent.....	200,00€
Electricité salle.....	29,00€
SACEM.....	51,48€
TOTAL.....	1162,32€

RECETTES

Inscription (96 adultes, 12 enfants).....	1524,00€
Vin.....	359,30€
Bière.....	213,25€
Punch	40,00€
Perrier	44,00€
Oasis	12,00€
Coka	24,00€
Eau	48,00€
TOTAL.....	2274,55€

DIFFERENCE1112,23€

8. Informations diverses

- Mlle FREITAS Claudia, étudiante à Paris-Sorbonne est en train d'écrire son mémoire d'études sur l'architecte Nicolas LANCRET
- Mlle LENOTRE Noémie, étudiante à Nancy termine les mesures topographiques sur le site de l'abbaye, nous attendons avec impatience le rendu de son travail
- La vente du bois façonné lors du nettoyage autour de « l'abbaye » a été vendu pour une somme de 850 euros

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45

Le secrétaire
Guillaume AUBERTIN

Le Président
Jean-Pierre AUBERTIN